



## ATD accepté par ma banque alors que le compte était à découvert

Par **Alain JACQUES**, le 13/01/2017 à 01:05

Bonjour,

Mon compte bancaire SOCIÉTÉ était à découvert de 1.500 € avec une autorisation de découvert de 5.000 €. J'ai eu un ATD des impôts de 6.500 € et celui ci a été payé par la banque, mettant ainsi mon compte à découvert de 8.000 €. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur de la banque qui n'a pas payé sur les fonds disponibles mais en mettant mon compte dans le rouge écarlate.

Savez vous quel recours je peux avoir auprès de la banque ?

Merci pour vos suggestions.